snesup-fsu Lettre Flash

Numéro 17 – 7 décembre 2011

LA CP-CNU BASCULE...

Dominique Faudot (SNESUP-FSU) vient d'être élue présidente de la Commission Permanente du Conseil National des Universités (CP-CNU).

Rassemblant au-delà du seul SNESUP et recueillant 79 voix, la vice-présidente A de la section 27 bat au second tour de scrutin Frédéric Sudre (77 voix) qui se présentait pour un deuxième mandat.

Cette victoire intervient après que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ait multiplié les obstacles, le dernier en date étant les conditions scandaleuses dans lesquelles il a désigné les membres nommés.

Les enjeux pour les collègues, pour la collégialité et le CNU, pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche... font peser sur nos élus, sur le bureau de la CP-CNU et sa Présidente une responsabilité importante. Heureux de cette réussite collective, le SNESUP se félicite de voir la confiance accordée à sa candidate, à ses

valeurs portées pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Aux élus SNESUP membres des bureaux de sections du CNU Cher-e camarade.

Dans la quasi-totalité des sections du CNU, les bureaux ont été élus. Je ne reviendrai pas ici sur les conditions scandaleuses dans lesquelles le MESR a désigné des nommés. Encore à ce jour, les nommés suppléants dans le collège B ne sont toujours pas mis en ligne sur Galaxie. Les candidats aux qualifications n'ont, à ce jour, pas connaissance officielle des rapporteurs désignés. En communiquant une organisation calendaire particulièrement resserrée de la première vague des évaluations individuelles - basée sur les seuls mois de naissance-, le ministère ajoute au chaos ambiant une impéritie coupable.

Pourtant, mercredi prochain, le bureau et la/le président.e de la CPCNU seront élus par l'assemblée générale. Dans ce contexte, le SNESUP entend peser pour défendre le service public d'enseignement supérieur et de recherche et ses personnels enseignants-chercheurs. Il rappelle les principes qu'il entend promouvoir au sein de la CPCNU.

Faire du CNU un rempart à l'application de la modulation des services et à toute forme de sanction (exclusion de laboratoires, primes au mérite, blocages d'avancement...), faire vivre la collégialité dans toutes les missions du CNU (qualifications, promotions, CRCT), tels sont les enjeux au centre de ce mandat. Le SNESUP, attaché à améliorer les carrières de tous, reconnaît la légitimité d'évaluer les missions effectuées par les enseignants-chercheurs. Face au rôle exorbitant qu'entend jouer l'AERES et devant les risques d'évaluation-sanction opérée par des instances non compétentes et de dérives liées au transfert au niveau local de l'évaluation, le rôle du CNU comme seul compétent dans l'évaluation des enseignants-chercheurs doit être réaffirmé.

Nous avons toujours su prendre nos responsabilités au CNU pour promouvoir une évaluation par des pairs, majoritairement élus, respectueuse de la variété des carrières, des libertés scientifiques des collègues et des conditions d'exercice de leurs missions. Il faut poursuivre aujourd'hui en prenant en compte l'ensemble des activités scientifiques, pédagogiques et administratives, en mettant en débat dans la communauté scientifique des critères transparents, définis

dans les sections. Les objectifs d'une telle évaluation, qu'il nous faudra bâtir étape par étape, sont -contrairement à l'AERES- d'aider sur un temps long des collègues, dont l'exercice des missions est rendu de plus en plus ardu. La longue liste des établissements d'enseignement supérieur en déficit illustre l'état de pénurie dans lequel la communauté universitaire exerce. Le temps gaspillé par la bureaucratie et l'insuffisance de personnels font défaut aux enseignants-chercheurs pour leurs recherches et leurs étudiants. Il n'est pas concevable qu'il puisse leur en être tenu rigueur.

Nous récusons la logique d'évaluation qui consiste à faire planer une épée de Damoclès sur la tête de chaque collègue, sur ses travaux, sur son équipe... Il n'est pas inutile de rappeler les effets d'une telle vision comptable, risquant d'écarter de manière durable, voire irréversible, des collègues de la recherche. Déjà les pressions, plus ou moins insidieuses, qui s'exercent sur les collègues dans les établissements isolent des enseignants-chercheurs.

La sauvegarde du CNU, attaqué par le gouvernement mais sorti renforcé par les mobilisation de 2009, la conquête d'une évaluation formative et des moyens afférents s'articulent avec le refus net de toute évaluation en tant qu'outil d'une gestion répressive et inégalitaire des enseignants-chercheurs. Pour gagner sur ces objectifs, l'unité et la coordination au sein des sections du CNU doivent être recherchées.

Mercredi prochain, pendant l'AG de la CPCNU, votre expression sur les bases de nos valeurs est primordiale, leur traduction dans les engagements de la CPCNU, de son bureau pour l'ensemble de la communauté universitaire est fondamentale. Pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche, les élus SNESUP dans les bureaux de section doivent peser. D'autre part, les procurations ne sont pas acceptées pour l'élection du président et du bureau de la CPCNU. Il faut donc être présent pour voter.

Je compte sur vous tous! Bien cordialement.

Stéphane Tassel Secrétaire Général

Le SNESUP s'adresse à Laurent Wauquiez sur les conditions scandaleuses de désignation des nommés http://snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5962&ptid=5&cid=240

TOUS DANS L'ACTION, GREVES ET MANIFESTATIONS

MARDI 13 DECEMBRE : JOURNEE D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE CONTRE L'AUSTERITE JEUDI 15 DECEMBRE : NON À L'EVALUATION-SANCTION